



République française
Ville de Saint-Cloud

Direction des services techniques

ATTESTATION DE NON VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Je soussigné Éric BERDOATI, maire de la ville de Saint-Cloud, atteste que la Ville de Saint-Cloud n'octroie aucune subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique.

Fait à SAINT-CLOUD, 03 JAN. 2022

Le Maire,

Éric BERDOATI
Vice-président du Conseil
départemental des Hauts-de-Seine

